

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du conseil municipal du 10 mai 2016

Convocation du 28/04/2016

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 13

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 13/05/2016.

L'an deux mil seize, le dix mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mai sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

**Président** : Florian STEPHAN

**Secrétaire de séance** : Roger FRESNEAU

**Présents** : Florian STEPHAN, Roger FRESNEAU, Claude LECHAT, Marie-Claire VIRIEUX, Armelle PONCET, Isabelle JOREAU, Loïc LAFOURCADE, Yvonne FREMONT, Thierry MARCHAU, , Christophe GAIGNON, , Nicolas DAVIAUD, Mireille FOURMOND, Dominique GIRARD

**Absents** : Emmanuelle PATURAL, Jean-Baptiste ROTTIER.

**Bon pour pouvoir** :

---

**DCM 2016-30**

**Décision modificative n° 1- Budget 2016 « Lotissement La Croix du Jubilé**

Monsieur le Sous-Préfet de Saumur nous informe que les opérations d'ordre du Budget Primitif 2016 « Lotissement de la Croix du Jubilé » ne sont pas équilibrées. Il nous invite à prendre un décision modificative de crédits comme suit :

Recettes d'investissement (040) = Dépenses de fonctionnement (042) = 37 816.70 €

Recettes de fonctionnement (042) = Dépenses d'investissement (040) = 37 816.70 €

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**DECIDE** à l'unanimité des membres présents de procéder à une délibération modificative n°1 concernant le Budget Primitif 2016 « Lotissement de la Croix du Jubilé » afin d'équilibrer les opérations d'ordre comme suit :

Recettes d'investissement (040) = Dépenses de fonctionnement (042) = 37 816.70 €

Recettes de fonctionnement (042) = Dépenses d'investissement (040) = 37 816.70 €

Pour copie certifiée conforme,  
LA BREILLE LES PINS, le 13/05/2016

**Le Maire,**  
**F.STEPHAN**

Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la transmission  
en Sous-préfecture de Saumur,  
Le 13/05/2016  
Et de la publication, le 13/05/2016



Accusé de réception en préfecture  
049-214900458-20160510-

DM1BUDGETLOTISS-BF  
Date de télétransmission : 18/05/2016  
Date de réception en préfecture : 18/05/2016

49045

LA BREILLE LES PINS

Code INSEE

LOTISSEMENT LA CROIX DU JUBILE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**

**MODIFICATION DU BUDGET PRIMITIF 2016**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-3555 : Terrains aménagés	37 816,70 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-3555 : Terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	37 816,70 €	0,00 €
<b>TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>37 816,70 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>37 816,70 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>37 816,70 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>37 816,70 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>-37 816,70 €</b>		<b>-37 816,70 €</b>